

Procès-verbal du conseil municipal de Laveissière du 16 avril 2021

Présents : Daniel Meissonnier, Nadine Rodier, Lucien Queille (départ à 18h puis représenté), Christian Doniol, Isabelle Brunhes, Eric Chalbos, Alexandre Albisson, Bruno Berthui (représenté par Nadine Rodier puis arrivé à 18h40), Géraud du Jonchay, Fabien Vidal, Joëlle Terrisse, Béatrice Bertrand, Fabien Lagloire, Emmanuel Rigal.

Représentés : Maylis du Jonchay (représentée par Alexandre Albisson)

Secrétaire de séance : Alexandre Albisson

La séance commence à 14h30.

Approbation du procès-verbal de la séance du 2 avril 2021

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Vote des budgets primitifs (budget principal et budgets annexes)

Daniel Meissonnier présente le budget primitif général (fonctionnement, investissement) à l'équilibre en dépenses et recettes.

Fabien Vidal demande si une convention a été signée avec l'ONF pour la maison forestière, qui va bientôt être libérée par l'agent ONF qui l'occupait, afin que celle-ci puisse être louée à des particuliers hors ONF. Daniel Meissonnier répond qu'il n'y a pas de convention et que la maison forestière peut être louée à des particuliers hors ONF.

Alexandre Albisson regrette que la commune mette fin à son adhésion à l'Association Nationale des Maires de Stations de Montagne qui transmet notamment le « bulletin neige » aux chaînes de télévision, ce qui ferait disparaître le Lioran de la météo des neiges. Daniel Meissonnier répond que cette adhésion n'est pas justifiée au regard de l'absence d'apport de cette association pour la station. Fabien Lagloire ajoute que la station continuera d'apparaître sur la météo des neiges via d'autres acteurs.

Géraud du Jonchay regrette aussi la fin de l'adhésion à l'Association Nationale des Maires de Stations de Montagne dont les missions, outre la promotion de la station, sont de représenter et accompagner les élus dans le développement de leurs stations de ski. Il pense qu'il s'agit d'un levier de développement pour la station qui mériterait d'être davantage utilisé. Daniel Meissonnier répond que le développement de la station est du ressort du département.

Géraud du Jonchay demande également si les marquages des parkings handicapés à Font d'Alagnon ont été réalisés. Fabien Lagloire répond que l'entreprise qui en est chargée a pris du retard.

Géraud du Jonchay demande également où en est le dossier du Grand Phénix, notamment si le risque pour la commune est inscrit dans le budget. Daniel Meissonnier répond que pour l'instant seuls les frais d'avocat ont été prévus.

Emmanuel Rigal revient sur le complément indemnitaire annuel (CIA) voté lors du dernier conseil et souligne que, après renseignements, celui-ci n'est pas obligatoire, contrairement à ce qui avait été présenté lors du dernier conseil.

Béatrice Bertrand et Fabien Vidal font remarquer que les dépenses prévues pour le personnel non-titulaire (article 6413), d'un montant de 76.500€, sont anormalement élevées.

Le conseil procède au vote à main levée : 4 abstentions (Alexandre Albisson, Géraud du Jonchay, Béatrice Bertrand, Maylis du Jonchay), 11 pour.

Daniel Meissonnier présente le budget primitif du camping (fonctionnement, investissement) à l'équilibre en dépenses et recettes.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Daniel Meissonnier présente le budget primitif de l'eau et de l'assainissement (fonctionnement, investissement) à l'équilibre en dépenses et recettes.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Daniel Meissonnier présente le budget primitif de la halte-garderie (fonctionnement, investissement).

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Lucien Queille quitte la salle à 18h.

Procès-verbal d'état d'abandon manifeste chantier ABEC Promotion Font d'Alagnon

Daniel Meissonnier informe qu'il est allé sur le chantier il y a 6 mois, sans suite. Il demande autorisation pour poursuivre la procédure qui nécessite d'être motivée. Il propose de motiver la reprise par l'implantation d'un caravaneige, dont le fonctionnement pourrait être confié au syndicat mixte du Lioran sous conventionnement avec la commune.

Béatrice Bertrand demande si le choix du fonctionnement par la commune ou par le syndicat mixte du Lioran a été fixé. Daniel Meissonnier confirme que le choix n'a pas encore fait.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Révision tarif eau et assainissement

Daniel Meissonnier informe que, pour prétendre aux subventions de l'agence de l'eau, le prix du mètre cube de la part de l'assainissement doit être augmentée à 1€ en 2021, puis à 1€10 en 2022.

Béatrice Bertrand regrette que la part de l'assainissement n'ait pas été augmentée progressivement dans les années précédentes afin que l'augmentation ne soit pas aussi importante aujourd'hui.

Géraud du Jonchay demande si le démantèlement des anciennes stations d'épuration est prévu dans le projet de la future station d'épuration. Daniel Meissonnier répond que cela est prévu dans l'étude.

Le conseil procède au vote à main levée : 1 contre (Alexandre Albisson), 14 pour.

Bruno Berthui arrive à 18h40.

Programme estival spectacle Kataklop

Isabelle Brunhes informe de la proposition de cette compagnie.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Nadine Rodier ajoute que l'animation sur le volcanisme de Terres2Cimes était bien suivie les années précédentes.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Nadine Rodier ajoute que des ateliers créatifs sont proposés par Christine Rougier pour juillet.

Le conseil procède au vote à main levée : 1 abstention (Fabien Vidal), 14 pour.

Renouvellement convention pour la piscine prestataires : COPADEC et PROSPORT

Daniel Meissonnier informe de ce projet de renouvellement.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Subventions associations

Nadine Rodier présente la liste des subventions aux associations, identique à celle de l'année précédente, exception faite des subventions aux associations caritatives qui seront désormais versé par le CCAS. Elle ajoute que Philippe Delor, président du ski club du Lioran, souhaiterait intervenir lors d'un prochain conseil municipal afin de présenter les charges importantes du club et solliciter une subvention plus importante.

Béatrice Bertrand regrette que la commission Vie associative n'ait pas été réunie en amont du conseil, contrairement à ce qui avait été fait l'année dernière.

Le conseil procède au vote à main levée : 4 contre (Alexandre Albisson, Géraud du Jonchay, Béatrice Bertrand, Maylis du Jonchay), 1 abstention (Eric Chalbos), 10 pour.

Affaires diverses

Emprunts pour FCTVA, court et moyen terme : Daniel Meissonnier informe de cette possibilité.

Fibre : Géraud du Jonchay demande quand le déploiement de la fibre sera finalisé sur la commune. Daniel Meissonnier répond que l'accès à la fibre est prévu en théorie avant la fin de l'année.

La séance est levée à 19h17.